

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

N° 118 / T.P.S.

ocIRU

Ruhengeri, le 9 janvier 1951.-

A

Référence: Votre N°313/Vivres
en date du 2 janvier 1950.

OBJET:

Personnel indigène.

- :-

RUHENERI



24408

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre rappelée en marge, que le clerc Constantin nous a présentée.

Celui-ci, d'ors et déjà, nous aidera dans la réception des vivres attendus de Lubero et dans les expéditions nécessaires que nous devons assurer.

Il n'y a pas possibilité d'engager à Ruhengeri un clerc dactylographe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération très distinguée.

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN,

f.

Monsieur le Directeur de l'OCIRU

à

USUMBURA .-